



# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruissan

MARS 2012  
N°123

# ET COUCHES

## Sommaire

Page 1

Activités du mois

Informations  
aux parents

Recette du mois

Dates à retenir

Nouveaux venus

Anniversaires  
à souligner

Page 2

Article du mois  
protégez votre enfant

## Activités du mois

Les animaux de la ferme, qui ont envahi la crèche à l'occasion du carnaval, ont décidé de prolonger un peu leur séjour.

Vaches, lapins, poules, moutons seront présents à travers les chants, les jeux et les livres, dans un environnement qui prendra petit à petit les couleurs du printemps.

Le printemps sera fêté le 20 mars. A cette occasion, nous vivrons une journée verte : Le repas sera vert et, si possible, les enfants viendront habillés de couleur verte. Toutes les activités proposées, ce jour là, auront un rapport avec le printemps ou la couleur verte : peinture, promenade, collages, lectures, pâte à sel ...

Nous commencerons à préparer les petits paniers pour aller à la chasse aux œufs.



## Informations aux parents

Nous vous rappelons qu'un **panneau de petites annonces** est à votre disposition à l'entrée de la crèche. N'hésitez pas à le consulter ou à nous solliciter pour y inscrire votre petite annonce.

Le **RAM de Gruissan** tient à votre disposition une **liste d'assistantes maternelles, de garde à domicile ou de baby-sitter** en cas de besoin de garde sur les horaires non adaptés à ceux de la crèche. Tél : 06 31 20 62 28.

Ouvert le lundi, mardi et vendredi matin de 9h à 12h30, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 17h. Des plaquettes sont disponibles à l'accueil de la mairie ou dans le hall de la crèche.



Pendant que les bébés chatons restaient au calme, les petits lapins et les petites vaches, animaient un bal autour de leurs fermières.

## Espace Mirguettes

Merci à tous les parents qui ont décidé d'adhérer à notre association.

La prochaine réunion aura lieu : le jeudi 1er mars à 18h30, à l'espace socio culturel. Joignez vous à nous.

Les photos des mois de janvier et février sont affichées. Pensez à les commander, ainsi que les tickets pour bb nageurs. Le compte rendu des réunions est affiché dans la salle du médecin de la crèche.

Crèche de GRUISSAN

chemin F. Dolco

tél. 04.68.49.53.33



## Recette du mois

Ingrédients :

- 2 oranges
- 1 pomme
- 1 pomme de terre
- 1 tête d'ail
- 2 carottes
- 8 choux de bruxelles
- 1 endive
- 4 clous de girofles
- Quelques brochettes en bois

Une œuvre d'art façonnée par Carole à l'occasion du carnaval pour le plaisir visuel de tous.



## Dates à retenir

Les visites médicales pour les enfants convoqués.

La journée « verte » pour le premier jour du printemps le 20 mars.

## Anniversaires à souligner

Angèle pour son premier anniversaire.

Grégoire souffle 2 bougies.

Maxime L, Marie-Bernadette, Pierre-Loup, Alexis, Maximilien chez les grands : déjà 3 ans.

## Nouveaux venus

Léo chez les bébés



# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruissan

MARS 2012  
N°123

# ET COUCHES

## Article du mois : Protégez votre enfant

### La rougeole est de retour : Protégeons-nous, vaccinons-nous !

La France fait actuellement face à une épidémie de rougeole.

La rougeole est une infection virale très contagieuse qui touche aussi bien les enfants en bas âge que les adolescents et les jeunes adultes. Elle peut être responsable de complications graves (pneumonies, surdité, encéphalites) et parfois de décès.

La vaccination est aujourd'hui la seule protection individuelle efficace contre la rougeole

5 bonnes raisons pour la vaccination contre la rougeole, les oreillons, la rubéole = Vaccin R.O.R

**1. C'est efficace** : Le vaccin ROR permet à toute personne non vaccinée d'éviter ces trois maladies très contagieuses pour lesquelles il n'y a pas de traitement spécifique.

**2. C'est nécessaire** : En France, tous les enfants et jeunes adultes ne sont pas vaccinés. Ce qui a favorisé, depuis 2008, une épidémie de rougeole.

Se vacciner, c'est nécessaire pour soi mais aussi pour protéger les autres, en particulier les plus fragiles qui ne peuvent être vaccinés. Si tout le monde est vacciné, ces maladies pourront disparaître.

**3. C'est simple** : En deux injections, le vaccin ROR protège contre ces trois maladies.

**4. C'est sans danger** : Le vaccin ROR est bien toléré et ne fragilise ni les enfants, ni les adultes.

Une fièvre et des rougeurs sur la peau peuvent survenir dans les jours suivants l'injection.

**5. C'est gratuit** : L'Assurance maladie prend totalement en charge le vaccin ROR pour tous les enfants jusqu'à 17 ans inclus. À partir de 18 ans, le vaccin est remboursé à 65 %.

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont trois maladies très contagieuses considérées à tort comme banales mais qui peuvent entraîner des complications graves. Le seul moyen efficace de prévenir ces maladies est la vaccination de tous les enfants, les adolescents et les jeunes adultes non encore protégés.

Les virus de ces maladies se transmettent très facilement d'une personne à l'autre par l'éternuement ou la toux.

Une personne contaminée est contagieuse sans le savoir, avant même de se sentir malade. Avant la vaccination, pratiquement tout le monde attrapait ces maladies un jour ou l'autre.

La rougeole, la rubéole et les oreillons : 3 maladies aux conséquences parfois graves.

**La rougeole** : une maladie qui peut entraîner de graves complications.

- Éprouvante, la rougeole provoque des plaques rouges, une toux pénible, une fièvre élevée, une conjonctivite et une grande fatigue qui affaiblit pendant plusieurs semaines.

- Elle peut entraîner des complications graves nécessitant une hospitalisation, en particulier chez les nourrissons, les adolescents et les adultes : pneumonies, convulsions, encéphalites laissant des lésions irréversibles au cerveau voire décès.

**Les oreillons** : des risques plus importants chez les adolescents et les adultes.

- Ils provoquent de la fièvre, des maux de tête, un gonflement douloureux des glandes salivaires.

- Ils peuvent entraîner des complications graves : méningites, surdité, stérilité.

**La rubéole** : un vrai danger pour la femme enceinte.

- Elle provoque une éruption de boutons, des ganglions, des douleurs articulaires (surtout chez les femmes).

- Elle passe souvent inaperçue et peut être dangereuse si elle survient chez une femme enceinte.

Elle peut alors être responsable de graves malformations chez le futur bébé : atteinte du cerveau, des yeux, surdité et malformations cardiaques.

Chaque année, la rubéole conduit à des interruptions médicales de grossesse. C'est pourquoi, il est essentiel que toutes les femmes en âge d'avoir des enfants soient vaccinées.

- Il est également important de savoir que la vaccination des tout petits contribue à protéger les femmes enceintes qui n'auraient pas été vaccinées.



## Suite de l'article du mois

### Le vaccin : comment être bien protégé

2 doses de vaccin ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole) sont nécessaires pour être protégé.

### Quand faire vacciner les enfants ?

(Source : Calendrier vaccinal)

- 1re injection à l'âge de 12 mois (dès 9 mois si l'enfant est en collectivité).
- 2e injection entre 13 et 24 mois (entre 12 et 15 mois si la première dose a été à 9 mois).

L'injection peut être pratiquée le même jour que d'autres vaccins.

### Que faire si l'on n'a pas été vacciné ou si l'on a reçu une seule dose ?

Toute personne née depuis 1980 devrait avoir reçu 2 doses de vaccin ROR.

Si ce n'est pas le cas de votre enfant, de votre adolescent, ou de vous-même, un rattrapage de vaccination est fortement recommandé :

- avec une dose pour ceux qui ont reçu une seule injection auparavant
- avec deux doses pour ceux qui n'en ont reçu aucune.

Parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.

### Où se faire vacciner ?

Adressez-vous au médecin de votre choix : votre médecin traitant, le pédiatre de votre enfant, un médecin d'un centre de Protection maternelle et infantile (PMI jusqu'à l'âge de 6 ans) ou d'un centre de vaccination (après l'âge de 6 ans).

### Comment savoir si l'on est protégé ?

Si vous ou votre enfant n'avez pas eu la rougeole, demandez à votre médecin ou votre pharmacien de vérifier vos vaccins dans le carnet de santé ou le carnet de vaccination.

### Parole d'expert

Docteur Isabelle Parent du Châtelet, médecin épidémiologiste, Institut de veille sanitaire (InVS)

Entre 2008 et 2010, nous avons constaté une augmentation très importante des cas de rougeole et particulièrement chez les tout-petits et chez les jeunes adultes.

La moitié des cas a 15 ans et plus. La rougeole n'est plus seulement une maladie de l'enfance mais touche les adolescents et les adultes, qui sont comme les très jeunes enfants plus souvent hospitalisés.

Depuis le début de cette épidémie en France, cinq personnes en sont décédées.

